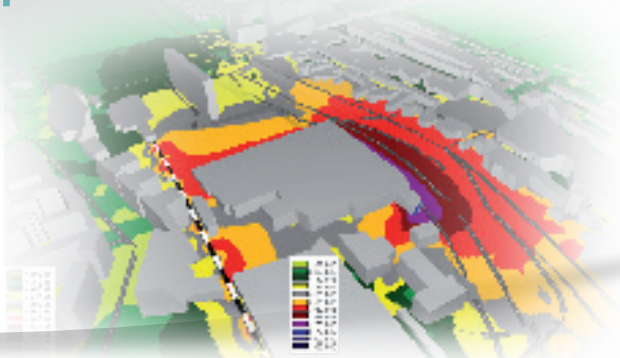




# Etude acoustique



## RÉFÉRENTIEL RÉGLEMENTAIRE

Application de la réglementation française (code du travail, code de l'environnement, code de la construction et de l'habitation, arrêtés ministériels).

Application des normes internationales relatives aux calculs et aux techniques de mesures acoustiques.

## NOTRE SAVOIR-FAIRE

### ► Etudes appliquées aux secteurs industriel et tertiaire :

- Définition des listes d'équipements bruyants, avec expertise des niveaux de bruit par équipements,
- Modélisation :
  - Conception de modèles 3D avec les logiciels de calcul acoustique de propagation du son dans l'environnement (norme ISO 9613) : CadnaA, IMMI, ou Tympan,
  - Cartographies de bruit aux postes de travail ou dans l'environnement,
  - Réalisation de calculs permettant d'évaluer la conformité de l'installation.
- Validation des modèles numériques à partir de données bruit garanties par les fournisseurs pour les équipements,
- Dimensionnement des installations afin de respecter les exigences réglementaires pour les ICPE (bruit en limites de propriété, calculs d'émergence, présence de tonalités marquées...), préconisations pour l'implantation d'équipements bruyants,
- Définition des zones de travail bruyantes et à accès restreint présentant un risque pour les opérateurs,
- Préconisations pour la signalétique des risques et pour la protection des travailleurs (choix d'équipements de protection individuelle...).

### ► Etudes appliquées au secteur du bâtiment :

- Définition des listes d'équipements bruyants, avec expertise des niveaux de bruit par équipements,
- Optimisation de l'acoustique des bâtiments en phase de conception (modélisations sous RayPlus, développé par l'IRSN),
- Cartographies de bruit dans les locaux industriels et tertiaires,
- Détermination des performances acoustiques pour l'isolation des bâtiments (parois et toitures) en fonction des types de locaux, des exigences en vigueur (locaux techniques, bureaux, infirmerie, quartier de vie, transmission entre locaux adjacents), et des sources de bruit internes ou externes,
- Dimensionnement des systèmes de climatisation (type de ventilation à installer, niveaux de bruit associés),
- Propositions d'optimisation de la correction acoustique de tout type de local.

### ► Mesures :

- Bruit résiduel et ambiant en limites de propriété et en zones à émergences réglementées,
- Caractérisation des émissions sonores d'équipements industriels,
- Bruit aux postes de travail, détermination des temps d'exposition des travailleurs,
- Isolement acoustique, temps de réverbération.

### ► Logiciels de modélisation acoustique :

- CadnaA,
- IMMI,
- Tympan,
- RayPlus.

### ► Autres :

- Formation à la réalisation d'études acoustiques,
- Formation à la modélisation acoustique,
- Sensibilisation : Risque bruit aux postes de travail.

## REJOIGNEZ-LES

AMF • EDF • EXCIA • LIGERIS • RATP • SAIPEM  
• TECHNIP...

#### NEODYME NORD PICARDIE

5 rue Voltaire  
59 184 SAINGHIN EN WEPPE  
06 16 64 37 55

#### NEODYME SUD-EST

31 rue Mazenod  
69 426 LYON cedex 03  
04 78 39 05 83

#### NEODYME ILE DE FRANCE

86 bis rue Amelot  
75 011 PARIS  
01 53 34 87 43

#### NEODYME NORD-OUEST

26 rue Alfred Kastler  
76 130 MONT SAINT AIGNAN  
02 32 10 73 33

#### NEODYME CENTRE-OUEST

6 rue de la Douzillère  
37 300 JOUE LES TOURS  
02 47 75 18 87